



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

98-11-23

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 23 novembre 1998 à 19h30 au local 218 de la C.E.H.-G.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Guy Éthier, Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau, Stephen Ryan et Reid Soucie tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées :
Mme Annette Dumouchel
Mme Denise Miron Marion
M. Charles Langevin

Sont également présents à cette assemblée:

M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services financiers et responsable de la rémunération
M. Réjean Carle,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Rémi Lacroix,	Directeur du service des ressources matérielles et responsable du transport
M. Gilles Taillon	Directeur du service des ressources éducatives et directeur des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Le président, M. Daniel Moreau, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 98-CC-65 **Ordre du jour.**

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond que l'ordre du jour suivant soit accepté :

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- Assermentation des commissaires-parents
- 1- Ordre du jour
- 2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 98-10-23
- 3- Procès-verbal : C.E. 98-10-21 (dépôt)
- 4- Parole au public



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION

98-CC-65

(suite)

98-11-23

- 5- a) Correspondance
- b) Service des ressources financières
 - c-1 États financiers de la commission scolaire de Pontiac
 - c-2 Rapport financier du conseil provisoire
 - c-3 États financiers de la commission scolaire de la Haute-Gatineau
- 6- Compte rendu du C.C.G. du 98-11-10
- 7- Composition des conseils d'établissement
- 8- Projet aménagement bibliothèque C.E.H.-G.
- 9- Journée du 18 novembre 1998 : retour
- 10- Plan d'action sur l'amélioration des résultats scolaires

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

- 1- Option d'ébénisterie à Sieur-de-Coulonge
- 2- Entente de services avec la commission scolaire des Draveurs en formation professionnelle
- 3- Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (projet de consultation)
- 4- Entente de services avec le CLSC, CHSLD, CH du Pontiac
- 5- Résultats aux épreuves de juin 1998
 - a) Primaire
 - b) Secondaire
- 6- Organisation scolaire 1998-1999 au 30 septembre 1998
- 7- Statistique sur l'abandon scolaire
- 8- Dépôt de compte rendus
 - a) Comité consultatif e.h.d.a.a. enseignants du 25 mai 1998
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 3 juin 1998
 - c) Comité de travail primaire-secondaire du 1^{er} octobre 1998
- 9- Vallée-jeunesse : projet pour la réintégration des élèves à l'école : information

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Demande municipalité Rapide des Joachins
- 2- Taxe d'affaire

E) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 1- Soirée des retraités(es)
- 2- Test de français (information)
- 3- Compte-rendu C.R.T. P.N.E. : 1998-10-20
- 4- Signature ententes : CSN et CEQ
- 5- Responsable d'école

F) AUTRES

- 1- Recommandation d'expulsion d'un élève (huis clos)
- 2- Prochaine assemblée ordinaire : le 20 janvier 1999 à l'école Ste-Marie d'Otter Lake
- 3- Levée de l'assemblée
- 4-

G) SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES : aucun point

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-66 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 98-10-21.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de lire le procès-verbal du conseil des commissaires du 21 octobre 1998 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

En suivi au procès-verbal, la commissaire Mme Madeleine Aumond suggère que la direction de la C.E.H.-G. transmette au conseil des données résultant d'un sondage sur le nombre d'élèves de la C.E.H.-G. qui suivent des cours privés, plus particulièrement en mathématiques de 4^e et 5^e secondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le procès-verbal du comité exécutif du 21 octobre 1998 est déposé pour information.

Le directeur général adjoint, M. Réjean Carle répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.

RÉSOLUTION 98-CC-67 États financiers de la commission scolaire de Pontiac.

ATTENDU la teneur du rapport des vérificateurs de la firme de comptables Hotte, Leblanc, CGA ;

ATTENDU l'étude des états financiers du fonds d'opérations courantes et du fonds d'investissement par le comité de finance de la C.S.H.B.O. ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services des ressources financières, M. Jean-Claude Beaudin ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier d'accepter le rapport financier de la commission scolaire de Pontiac pour l'année 1997-1998, tel que présenté par les vérificateurs Hotte, Leblanc, CGA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-68 Rapport financier du conseil provisoire.

ATTENDU le rapport déposé par le directeur des services des ressources financières ;

ATTENDU l'étude du rapport par le comité de finance de la C.S.H.B.O. ;

ATTENDU la recommandation de M. Jean-Claude Beaudin ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'accepter le rapport financier du conseil provisoire pour l'année 1997-1998, tel que présenté par le directeur des services des ressources financières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**RÉSOLUTION 98-CC-69 États financiers de la commission scolaire
de la Haute-Gatineau.**

ATTENDU la teneur du rapport des vérificateurs de la firme de comptables Éthier, Logue et Lacroix ;

ATTENDU l'étude des états financiers du fonds d'opérations courantes et du fonds d'investissement par le comité de finance de la C.S.H.B.O. ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services des ressources financières, M. Jean-Claude Beaudin ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier d'accepter le rapport financier de la commission scolaire de la Haute-Gatineau pour l'année 1997-1998, tel que présenté par les vérificateurs Éthier, Logue et Lacroix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

A-6 Compte rendu du C.C.G. du 98-11-10.

Le compte rendu du comité consultatif de gestion du 10 novembre 1998 est déposé à titre d'information.

A-7 Composition des conseils d'établissement.

Le directeur général adjoint dépose la liste des membres du conseil d'établissement pour chacun des établissements de la C.S.H.B.O.

A-8 Projet aménagement bibliothèque C.E.H.-G.

Le directeur général adjoint informe les membres du conseil qu'une rencontre s'est tenue avec des représentants du Ministère des affaires culturelles, de la ville de Maniwaki et de la C.S.H.B.O. concernant un projet d'aménagement de la bibliothèque de la C.E.H.-G. qui pourrait être utilisée conjointement par la clientèle des municipalités actuellement desservie par la ville de Maniwaki et la clientèle scolaire.

Le projet est à la phase de l'étude de faisabilité et le conseil sera informé des résultats de cette analyse.

A-9 Journée du 18 novembre 1998 : retour.

Le directeur général adjoint fait rapport au conseil du déroulement de la journée de grève illégale qu'ont tenue les enseignants le mercredi 18 novembre dernier.

Tout s'est déroulé dans l'ordre; les employés des autres catégories de personnel sont tous entrés au travail normalement de même qu'une dizaine d'enseignants de la C.S.H.B.O.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

A-10 Plan d'action sur l'amélioration des résultats scolaires.

Le directeur général adjoint dépose une copie du plan d'action sur l'amélioration des résultats scolaires de la C.E.H.-G. et celui de l'école secondaire de Gracefield.

L'information quant au mode de transmission aux parents du plan de la C.E.H.-G. sera fournie à l'occasion de la prochaine réunion du conseil.

RÉSOLUTION 98-CC-70 Option ébénisterie (D.E.P.) : demande d'autorisation.

CONSIDÉRANT les besoins de qualifications professionnelles de la population de la région ;

CONSIDÉRANT les besoins de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine ;

CONSIDÉRANT les responsabilités de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à l'égard des besoins de qualification de cette population ;

CONSIDÉRANT que la formation de ressources humaines qualifiées en ce domaine est l'une des conditions qui permettra le développement d'entreprises de transformation des ressources forestières ;

CONSIDÉRANT l'abondance de la matière première sur le territoire (bois de qualité ayant subi une première transformation) ;

CONSIDÉRANT les appuis reçus de nombreuses entreprises et institutions, appuis provenant tant du territoire de la commission scolaire que de l'extérieur de celui-ci ;

CONSIDÉRANT que la table Éducation-Outaouais a déjà demandé au ministère de l'Éducation d'accepter cette option pour le secteur Pontiac en 1999 (réf. : Plan de développement de la formation professionnelle et technique 1998-2001) ;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dispose déjà, au centre de formation professionnelle situé à l'école Sieur-de-Coulonge, des espaces correspondant aux besoins de cette option ;

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie de présenter au ministère de l'Éducation une demande afin qu'il accorde à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'autorisation de dispenser l'option ébénisterie (D.E.P.) à compter de l'année scolaire 1999-2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-71 Entente de services relative à la formation professionnelle programme pâtes et papiers (opération # 5201) en langue anglaise.

CONSIDÉRANT la volonté pour la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'offrir, sur son territoire, des services en formation professionnelle (programme pâtes et papiers) en langue anglaise ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'autoriser le directeur général et le président de la commission scolaire à signer pour et au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'entente de services relative à la formation professionnelle avec la commission scolaire des Draveurs partenaire pour les années scolaires 1998-2001, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-72 Projet de politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

CONSIDÉRANT l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir une politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de travail primaire-secondaire ;

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter aux fins de consultation le document de travail déposé par le directeur du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-73 Entente de services relative avec le CLSC, CHSLD et CH de Pontiac.

Considérant la volonté pour la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'assurer la continuité des services offerts par le CLSC, CHSLD et CH du Pontiac;

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'autoriser le directeur général et le président de la commission scolaire à signer pour et au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'entente de services professionnels avec le CLSC, CHSLD et CH du Pontiac pour l'année scolaire 1998-1999, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

B-5 Résultats aux épreuves de juin 1998.

M. Gilles Taillon présente les tableaux illustrant les résultats aux épreuves de juin 1998 au primaire et au secondaire.

B-6 Organisation scolaire 1998-1999 au 30 septembre 1998.

Dépôt des tableaux d'organisation scolaire au primaire et au secondaire.

B-7 Statistiques sur l'abandon scolaire.

Dépôt d'un tableau sur le dénombrement des abandons scolaires en 97-98.

**B-8 Comité consultatif e.h.d.a.a. enseignants du 25 mai 1998.
Comité des politiques pédagogiques du 3 juin 1998.
Comité de travail primaire-secondaire du 1^{er} octobre 1998.**

Dépôt des compte rendus pour information.

**B-9 Vallée-jeunesse : projet pour la réintégration des élèves à l'école :
information.**

M. Gilles Taillon informe les commissaires concernant un projet éducatif en vue d'une intervention auprès d'élèves qui vivent des problèmes particuliers. Le projet vise notamment des solutions au problème de décrochage scolaire.

On recherche des interventions individualisées permettant au jeune qui a besoin de support afin de poursuivre normalement son cheminement scolaire.

**RÉSOLUTION 98-CC-74 Vallée-jeunesse : projet pour la réintégration
des élèves à l'école.**

ATTENDU les objectifs visés par l'organisme; objectifs qui rejoignent ceux de la commission scolaire en matière de services personnalisés aux élèves qui vivent des difficultés particulières ;

ATTENDU les résultats très positifs qu'obtient l'organisme dans la région urbaine de l'Outaouais ;

ATTENDU qu'il existe pour la clientèle de la C.S.H.B.O. des besoins pressants pour le type de service qu'offre l'organisme ;

ATTENDU la volonté de concertation et de partenariat entre les intervenants concernés par ces problèmes ;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'appuyer le comité sur le projet Vallée-jeunesse dans ses démarches en vue de réaliser un programme pour la clientèle de la C.S.H.B.O.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-75 Demande municipalité Rapide des Joachins.

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des services des ressources matérielles ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'entreprendre les démarches en vue de rétrocéder l'école Ste-Anne de Rapide des Joachins à la municipalité de Rapide des Joachins pour la valeur nominale que la Ministre déterminera.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-76 Taxe d'affaire.

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires d'assurer la meilleure stabilité possible quant à l'attribution des contrats aux concessionnaires de cafétéria de la C.S.H.B.O., favorisant ainsi la qualité du service et le maintien de prix abordables pour les repas aux élèves ;

CONSIDÉRANT que l'imposition de nouvelles taxes, soit la taxe municipale et la taxe scolaire, aurait inévitablement un impact sur les prix des repas vendus aux élèves ;

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que des démarches soient entreprises auprès des municipalités concernées afin de trouver un moyen d'exonérer les concessionnaires de cafétéria des écoles secondaires de la facturation des taxes municipales et scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

E-1 Soirée des retraités(es).

Le directeur des services des ressources humaines rappelle que la soirée en l'honneur des retraités des deux dernières années (secteur Haute-Gatineau) se tiendra le 1^{er} décembre prochain. Les commissaires qui seraient disponibles sont invités à participer à cette rencontre.

E-2 Test de français (information).

L'Université du Québec par le biais de son service télé-université offre aux commissions scolaires de l'Outaouais d'administrer un test de français aux candidats qui postulent pour l'une ou l'autre des commissions. Les frais du test seront assumés par les candidats.

E-3 Compte-rendu C.R.T. P.N.E. : 1998-10-20

Dépôt du compte-rendu pour information.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 98-CC-77 Signature ententes : CSN et CEQ.

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin de mandater le président M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier afin qu'ils signent l'entente concernant la CSN (modifications aux annexes XXIV, XXX et XXXIII) et la CEQ (annexe LXIII - changement de régime d'assurance découlant de l'implantation des commissions scolaires francophones et anglophones).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-78 Fonction de responsable d'école.

ATTENDU la consultation faite auprès du syndicat des enseignantes et des enseignants et de la recommandation formulée par le S.P.E.H.-R. ;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif de gestion ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'adopter la description de la fonction de responsable d'école telle que déposée par le directeur des services des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 98-CC-79 Recommandation d'expulsion d'un élève.

ATTENDU les faits et circonstances exposés en huis clos par la directrice de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield concernant le dossier d'un élève ;

ATTENDU la recommandation de la directrice de l'école ;

ATTENDU les délibérations des commissaires en huis clos et la conclusion à laquelle ils en arrivent après mûre réflexion ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'élève dont le numéro de dossier est le 9000051 soit expulsé des écoles de la C.S.H.B.O.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

F-2 La prochaine assemblée ordinaire du conseil des commissaires aura lieu le 20 janvier 1999 à l'école Ste-Marie d'Otter Lake.

RÉSOLUTION 98-CC-80 Levée.

Il est proposé par la commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Secrétaire général

Président